L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 28 JUILLET 1891.

L'honorable Emile Wiltz.

Nous étions absent de la Nouvelle-Orléans lorsque la mort a enlevé l'honorable Emile Wiltz, un compatriote distingué que, depuis bien des années, nous comptions parmi nos plus affectionnés; et quand la triste nouvelle nous est parvenue il était trop tard pour lui consacrer les lignes que nous lui devons. Nous ne faillirons pas à ce devoir; dans un prochain numéro nous essaierons de dire ce que fut l'homme excellent qui vient de s'éteindre.

West End.

Nous voici bien définitivement entrés dans la dernière semaine de l'engagement de l'orchestre militaire mexicain, dirigé par le capitaine Encarnacion Payen.

Leur éloge n'est plus à écrire; la série de leurs succès a été non interrompue; depuis plus de deux mois ils ont valu une vogue excessive au West End et cette succession de concerts va laisser le souvenir le plus flatteur.

Nous l'avons dit hier et nous aimons à le rappeler: l'administration du West End, heureuse de reconnaître ce fait, a désiré manifester sa gratitude, en offrant une soirée bénéficiaire au maestro et à ses artistes. Ainsi que nous l'avons écrit, cette fête aura lieu samedi prochain et facile est de deviner que le capitaine Payen fera un appel à toute son imaginative, battra le rappel des meilleures pièces de son répertoire afin de donner à ce bénéfice P. P. C. tout l'éclat possible. Or il nous a fréquemment prouvé ce qu'il peut en pareil cas, et nous avons donc l'assurance d'une soirée bien véritablement de gala.

Mais croyez le bien, les concerts qui la précéderont n'en renverront pas moins les amis de l'excellent chef et cette semaine d'adieu sera une chaine de fêtes musicales.

Allez entendre celle d'aujourd'hui et vous ne pourrez résister à la tentation de revenir demain.

Dieu.

Dieu, tel est le livre d'un volume in-8°, que nous avons reçu hier de Paris et qui porte cette signature, lumineuse comme l'éclair: Victor Hugo. C'est une œuvre posthume du grand maître; elle vient d'être publiée par les maisons J. Hetzel et Cie et Quantin.

Ce qu'est le livre dans son ensemble, nous ne saurions le dire, car nous n'avons que de le temps d'en parcourir les premières pages. Néanmoins ce coup-d'œil nous suffit pour reconnaître la puissante empreinte de ce puissant génie qui, plus qu'octogénaire, écrivait encore sans relâche, en se maintenant toujours dans les plus hautes sphères de l'inspiration et qui a laissé tout un monde de manuscrits, dont un seul lui aurait assuré cette immortalité par lui conquise des ses débuts.

Ce que nous avons lu de Dieu abonde en vers de splendide facture, en pensées qui ont toute l'envolée du génie. Des obscurités sans doute, ainsi que dans bien des derniers ouvrages du maître; mais aussi bien des rayonnements, bien des fulgurations à travers lesquels on voit passer, planer l'aigle dont les fortes ailes émerveillent toujours le monde. DIEU est à sa sixième édition.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Philip Burnstein et al. Meyer Wolf, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 9,769—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, chargé d'hier borné par les rues Lavée (Chartres) Toulouse et St-Louis, tel qu'il est par le No 72 sur un plan déposé en l'étude de F. Lacoste, mesurant vingt pieds 2 pouces et demi de large sur la dite rue Lavée sur cent quarante huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du terrain No 73; soixante six sur la ligne opposée près de la rue St Louis; de là courant à angles droits, cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ayant une seconde profondeur de soixante quatorze pieds dix huit pouces quatre-huitièmes de ligne de profondeur; et vingt cinq pieds cinq pouces et demi de largeur à l'arrière. Ensemble avec 280 actions de la Banque des Citoyens et de la Louisiane y attachées et gênées.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant, une somme suffisante à payer la réclamation de la demanderesse, soit $1,530 avec dit jour cent dix-huit à partir du 1er avril 1892, le montant du stock loan dont et la somme additionnelle de $6,200 de contributions sur les dites actions du capital, avec 8 pour cent d'intérêt sur chacune des dites 10 demandes annuelles de contributions de $620 chacune à partir de la date des dites demandes, les demandes ayant été faites le 1er février de chaque année, à partir de 1882 à 1891, inclusivement, et les frais du procès et de la vente à une que les taxes d'Etat dans sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le reste de la dette du fonds capital hypothèque, dette non encore due, mais stipulée à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir: La somme de $4,200, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et le balance s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 28—4 11 18 22 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété située dans le Troisième District.

Mutual Loan and Building Company vs. Mme Anna Alwert et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 32,868.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 4 quatre de l'îlot numéro 120, borné par les rues Market, Bagnin et Eveline, conformément à un plan de A. De Armas, en date du 20 août 1886, annexé à un acte passé devant Wm. H. Seymour, notaire, le 10 août 1886. Le dit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces de front en façade de la rue Market, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles, sur une largeur de trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil.—14 21 28 août 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. George Pandelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 33,378—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 2 deux de l'îlot numéro 120, borné par les rues Market, Bagnin et Eveline, conformément à un plan de A. De Armas, en date du 20 août 1886, annexé à un acte passé devant Wm. H. Seymour, notaire, le 10 août 1886. Le dit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces de front en façade de la rue Market, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles, sur une largeur de trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil.—14 21 28 août 11 15

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 33,259—John H. Grant vs ses créanciers—Ordre de Cour—On a présenté dans cette affaire soit enregistrée; et qu'une réunion des créanciers de John H. Grant soit convoquée devant William F. Brewer, notaire No 7 Commercial Place, en cette ville le LUNDI, 3me jour d'août 1891, dans le but de considérer et voter sur la demande pour un répit; et que pour représenter les créanciers absents dans cette affaire: et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre les biens, aussi bien que contre la personne du dit John G. Grant, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1891.
(Signé) ALBERT WOLTHER, Juge.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
21 juil—21 28 août

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 33,259—John H. Grant vs ses créanciers—Ordre de Cour—On a présenté dans cette affaire soit enregistrée; et qu'une réunion des créanciers de John H. Grant soit convoquée devant William F. Brewer, notaire No 7 Commercial Place, en cette ville le LUNDI, 3me jour d'août 1891, dans le but de considérer et voter sur la demande pour un répit; et que M. M. Leo, avocat, soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre les biens, aussi bien que contre la personne du dit John G. Grant, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1891.
(Signé) ALBERT WOLTHER, Juge.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
21 juil—21 28 août

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U. sur les aliments.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1891—Indications pour la Louisiane—Temps beau, excepté légères averses sur la côte, un peu plus frais, vents variables.

Température du 27 juillet 1891.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal.

Entre Canal et St Bernard.	Fahrenheit	Centigrades
Entre du matin	82	28
Midi	84	29
3 P. M.	92	33
6 P. M.	86	30

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

John E Desplos à Mlle Joséphine L' Nelson.

Naissances.

Mme Thos. M. Althorpe, un garçon.
Mme J. R. Wartenbiel, un garçon.
Mme Samuel A. Troyani, un garçon.
Mme Xavier Buerstel, un garçon.
Mme Carlos Derbes, un garçon.
Mme John T. Valentine, un garçon.
Mme J. L. Despian, un garçon.
Mme L. A. Chéron, un garçon.
Mme Alf ed Eickmann, une fille.
Mme Chas. M. Descombes, une fille.

Décès.

Ranson Davis, 8 mois, rue Marais entre Dumaine et St-Philippe.
George Acril, 14 ans, 112 rue Tonette.
Mme Anda Bell Mall, 22 ans, 164 rue Chestnut, Algier.
Mary Ellen Martin, 21 mois, 147 rue Foucher.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Mme S. Lawrence à T. Kelly, deux terrains bornés par les rues Jackson, Rousseau, St-Thomas et Philip, $4,500.

N. O. and Gulf R. R. Co. à C. E. Knottschnitt, F. Fowler et R. Irvin, le dit chemin et toutes les améliorations, $125,000.

J. Mercadal à E. d'Hérédia, un terrain borné par les rues Dumaine, Dorgenois, Rocheblave et Ste-Anne, $800.

L. E. Trudeau à E. Telle, deux terrains bornés par les rues Constance, Philip, Magazine et Jackson, $6,000.

Mme A. Pickrell à J. W. West, un terrain borné par les rues Magazine, Camp, Arabella et Nashville, $1,325.

Mme L. Scherer à F. Barker, deux terrains bornés par les rues Canal, Dumaine, Miro et Tonti, $2,500.

Mechanics' Loan and Building Co. à L. Arny, deux terrains bornés par les rues Chestnut, Colisée, Foucher et Antoine, $3,150.

D. Dufrechou au People's Homestead Association, deux terrains bornés par les rues Dumaine, Ste-Anne, Derbigny et Roman, $1,360.

People's Homestead Association à P. Maestri, les terrains qui précèdent, $1,800.

Mlle C. Laloire au Louisiana Homestead Association, un terrain borné par les rues Louisa, Bourgogne, Claude et Dauphine, $2,550.

Commissariat des Etats Unis.—M. A Patorno, dont le cautionnement de $1,00 signé en faveur de Dominick Orlando, a été confisqué par le commissaire des Etats-Unis, a remis à celui-ci un chèque pour la dite somme, sur la People's Bank.

Cour Civile de District.—Les successions Robert Roberts et Giovanni Peirce, sont ouvertes.

Collision sur la ligne du Louisville Nashville.—Dimanche soir à 8 heures 20, a eu lieu une collision qui, heureusement, n'a pas fait de victimes, causant seulement de sérieuses pertes à la Compagnie. L'accident a eu lieu à la station Michaud où deux trains, l'un de marchandises, et l'autre un train-poste, étaient garés sur une voie latérale pour livrer passage aux deux trains d'excursion rentrant en ville.

Après le passage du premier train, ils ont quitté la voie de garage, mais le second train d'excursion est survenu sans s'arrêter pour donner les ordres aux trains faire de laisser la voie libre. La locomotive a défoncé deux wagons du train-poste et la circulation s'est trouvée interrompue. Elle a été rétablie hier dans la journée et les excursionnistes rejoins loin de la ville et de leurs affaires par cet incident, ont pu rentrer hier soir. Deux wagons du train-poste et la locomotive et le tender du train d'excursion ont été complètement démolis.

Coups de couteau.—Ce matin à minuit et quart, un nommé Jaime Carey a été très grièvement blessé d'un coup de couteau au côté droit de l'abdomen, coin Conti et l'assage de la Bourse.

Il paraît que James Carey sortait du bar-room situé à l'encoignure, avec Dick Cummings, McLean et Wm. Miller, lorsqu'ils ont rencontré H. Grunewald, Louis Lomon et Louis Mellenich. Lomon ne savait sous le bras un instrument de musique dont Carey voulut s'emparer, mais il le pria de le laisser tranquille et Grunewald lui dit de se mêler de ses affaires.

C'est alors que Grunewald a tiré de Carey un coup de poing en pleine figure et qu'il (Carey) a couru par la rue Conti vers Decatur, où il a été arrêté par un nommé Peter Nelson qui l'a amené au Three Brothers' Saloon où on s'est aperçu qu'il était blessé. Telle est la version de H. Grunewald.

W. McLean, qui a été arrêté et enfermé au poste du 3me precinct, dit qu'il était à vingt pas de ses camarades lorsqu'il a entendu la bataille. Il est revenu en arrière et a aperçu un individu petit, vêtu d'un vêtement bleu à boutons de métal, qui tenait un couteau à la main.

Il (McLean) s'est enfui par Conti et Decatur et a été arrêté au moment où il rentrait chez lui. La police est à la recherche des autres individus.

Transporté à l'hôpital, Carey a été mis sous l'influence de la morphine.

Il est âgé de 21 ans et employé à la Planters Rehnery. Il habite rue Toulouse, No 219.

A 2 heures du matin, l'état du blessé est désespéré, mais les médecins pensent qu'il passera la nuit.

Fatal accident.—R. E. Léonard, le serre freins du train No 12 de la ligne du Northeastern a été tué à Richburg, Miss. En coupline deux wagons chargés de bois de charpente, il a eu la tête prise entre les extrémités des pontres qui, à chaque bont, dépassaient l'extrémité des wagons. La mort a été instantanée.

Arrêté.—Wm Parker, le nègre que l'on soupçonne d'avoir assassiné le 27 janvier dernier un autre nègre nommé Geo. Philip dont le cadavre coupé en morceaux a été retrouvé dans le canal d'Orléans près du lac, a été arrêté rue de Chartres près Mazant, par le sergent Lucolin.

Menus faits—Le comité de l'ordre public a enfin terminé son enquête sur l'affaire des Abattoirs et un rapport sur cette affaire sera soumis ce soir au Conseil.

—Jake Baker, un frère de Phil Baker, l'assassin de Mme Nell Nelson, l'épicière de Carrollton, a été arrêté sur une accusation d'insultes et menaces portées contre lui par Mme Dan Shay.

—Hier matin à 8 heures, l'agent Quillous trouvait sur le quai au pied de la rue Jackson, un panier contenant 3 cuillers et deux fourchettes en argent, 5 verres, 1 couteau, 3 tabliers, 5 serviettes. On peut réclamer ces objets à la station de police du port.

Dans un tripot, un joueur est surpris au moment où il tire de sa poche un roi providentiel. Cris, protestations.

—Monsieur, dit le président, ce que vous venez de faire n'est pas délicat.

—Mais quelle décision prenez-vous? demandent les autres joueurs.

—Ma décision sera sévère; le coup est nul!

Deux pêcheurs à la ligne causent, à voix basse, en tenant leur rosean.

—Moi, quand je ne prends rien, ça m'agace.

—Moi, il est convenu avec ma femme que chaque fois que je prends un poisson, elle me flanque une gifle. Alors, vous comprenez, quand je n'en prends pas, c'est autant de gagné!

Dans le pays de Bohême:

—Figure-toi, mon cher ami, que je dîne ce soir, dans le monde.

—Dans le vrai?

—Tout ce qu'il y a de plus chic! Et je viens t'emprunter ton habit noir.

—Volontiers, mais je te préviens qu'il n'a qu'un pan.

—Bast! reprend le premier d'un air nonchalant, en le brossant bien!

DEPECHES
Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Terrible Accident de chemin de fer à St-Mandé.

Nombre de victimes.

Paris, 26 juillet—Une collision a eu lieu entre deux trains d'excursion ce soir à St-Mandé; soixante personnes ont été blessées et trois wagons démolis. Les deux trains revenaient d'un festival musical à Fontenoy.

Les blessés ont été transportés à la lueur de torches.

Une dépêche de St-Mandé, reçue à 1 heure ce matin, dit qu'un grand nombre de personnes sont blessées, et que quinze cadavres ont été déjà retrouvés, y compris ceux de deux enfants, tellement mutilés, qu'ils étaient méconnaissables. La plupart des tués ont eu les jambes coupées.

Il y a maintenant 20,000 spectateurs au lieu de l'accident.

Les parents des victimes sont à la gare, brisés par la douleur et cherchant à reconnaître ceux qu'on retire des débris.

Le chauffeur a été brûlé vif. Trente cadavres étaient recueillis d'après les dernières nouvelles reçues. On sait maintenant qu'il y a quarante-neuf personnes tuées et cent blessées.

Paris, 27 juillet—Les dernières nouvelles reçues de St-Mandé, près de Vincennes, où a eu lieu la collision entre deux trains d'excursion remplis de passagers, qui revenaient d'un concert à Fontenoy, indiquent que quarante neuf personnes ont été tuées et 100 blessées. Six personnes ont succombé après avoir été retirées des ruines.

Paris, 29 juillet—Le *Paris* à 6 P. M. dit que d'après l'enquête qui a été faite au sujet de l'accident de chemin de fer St-Mandé, le désastre a été causé par des mécaniens dont on ignore les noms, qui ont délibérément mis à zéro les signaux de façon à amener cette collision.

Cette nouvelle a créé une grande indignation parmi les parents et amis des victimes et la population est très excitée. Facile est de deviner le sort qui attend les coupables de cette affreuse catastrophe s'ils tombent entre les mains de cette foule qui se trouve en ce moment à St-Mandé.

Paris, 27 juillet—La plupart des victimes sont des femmes et des enfants.

Un individu qui cherchait des parents qui manquaient à l'appel s'est trouvé soudainement devant le corps de sa femme et de sa fille, ses cris de douleur attirèrent bien vite des gens de lui, et celui ci reconnut à son tour parmi les cadavres celui de son petit-enfant, et il apprit que sa femme et sa mère étaient mourantes à l'hôpital.

Douze cadavres ont été retrouvés tellement carbonisés, qu'il est impossible de les identifier.

Le chauffeur du second train déclare que quand le train a quitté Vincennes, le signal indiquait qu'il n'y avait pas de danger en avant.

Un rapport officiel dit que le nombre des tués s'élève à 43 et les blessés à 104.

Détails horribles.

Paris, 26 juillet—Les détails de l'accident qu'on reçoit en ce moment de St-Mandé, indiquent que la collision a été terrible.

La locomotive d'un des trains d'excursion a traversé trois wagons remplis d'excursionnistes, et en même temps, le réservoir de gaz sur le train endommagé a fait explosion et a mis le feu aux débris, faudis qu'un grand nombre de personnes gisaient, blessées et sans secours, sous les ruines des trois wagons.

En peu de temps les flammes se sont propagées d'une façon telle que beaucoup des blessés ont été brûlés vifs, sous les yeux de ceux qui faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour les sauver. Les plaintes affreuses de ceux qui brûlaient et les cris de désespoir et de terreur poussés par ceux qui voyaient qu'ils étaient de porter secours à ces malheureux, ne sont fait entendre sans interruption durant une demi heure après la collision.

Plus tard. Un rapport maintenant que 200 personnes ont été tuées ou blessées dans la collision de St Mandé.

Un grand nombre de ces infortunés étaient brûlés vif. Trente wagons du chemin de fer ont été noyés, partiellement brûlés qu'ils étaient déjà. Ce fait est dû aux pompes accourues sur le lieu du sinistre.

Quarante minutes se sont écoulées avant que les pompiers aient pu avoir de l'eau; sans lois qu'il se la sont procurée, ils la lançaient par torrents sur les débris et parvinrent à éteindre le feu. Au compte de ce fait, qu'ils noyaient ces mêmes malheureux qu'ils tentaient de sauver.

Affreux spectacle

Aujourd'hui l'Hôtel de Ville de Saint-Mandé présente un affreux spectacle. Les corps carbonisés des morts sont rangés sur le plancher et des tables les mis à côté des autres. Dans quelque cas ces cadavres ne sont guère qu'un amas de cendres et de parties de membres.

Protestations contre le nouveau tarif—Démonstration boulangiste qui se termine en une mêlée générale—Les commissaires du World's Fair.

Paris, 29 juillet—A une grande assemblée tenue aujourd'hui, sous les auspices du comité des provisions nationales, des résolutions ont été adoptées protestant contre le nouveau tarif.

Il a été décidé d'envoyer un Mémoire au Sénat pour éviter la misère et les souffrances qui sont à craindre, par suite de droits prélevés seulement au profit de parties privilégiées.

A une démonstration boulangiste qui a eu lieu aujourd'hui, 4000 personnes ont concouru. M. Déroulède, dans un discours qu'il a prononcé, a fait l'éloge du patriotisme du général Boulanger. Une résolution a été présentée, demandant au gouvernement français de rappeler l'ambassadeur Herbette de Berlin, et que les allemands en France soient traités comme les allemands traitent les français en Alsace-Lorraine.

La résolution a été perdue au milieu des cris, des huées. Une mêlée s'en est suivie, une foule d'anarchistes sont entrés dans la salle et ont mis en déroute les Boulangistes.

—Les Commissaires du World's Fair sont retournés à Londres.

M. Grosvenor, agent de la Trésorerie, restera ici jusqu'à l'arrivée de tous les commissaires jeudi.

Les journaux français de vendredi dernier publaient un télégramme de Chicago, disant que l'Allemagne serait plus favorablement traitée que la France par les autorités du Chicago World's Fair. Le but de cette dépêche était de susciter des obstacles aux commissaires. Les deux jours de visite des commissaires ont beaucoup stimulé l'intérêt pris par les Français à l'Exposition de Chicago.

M. Roche, ministre du commerce et de l'industrie, a requis le chef de son bureau de maintenir des communications directes avec les Commissaires.

M. Pratt, ex-ministre en Perse, pense obtenir une exhibition complète des produits industriels de la Perse à l'Exposition de Chicago.

M. Reid, le ministre des Etats-Unis, est allé se reposer deux jours à la campagne.

La récente tentative d'assassinat.

Paris, 26 juillet—L'identité de la personne ou des personnes qui ont envoyé la machine infernale reçue hier par Mme Constans, la femme du premier ministre de l'Intérieur, n'a pas encore été établie.

D'après les dernières nouvelles reçues, le volume dans lequel se trouvait caché l'engin explosif, semblait être un livre de prière.

Le livre accompagné d'une lettre a été trouvé samedi matin sur le bureau de M. Constans.

L'écriture de l'enveloppe ressemblait tellement à celle d'une de ses nièces qu'il conclut que la lettre était destinée à Mme Constans, et par conséquent, il l'envoya à celle-ci sans ouvrir la lettre.

Mme Constans, en recevant le livre, en trouva les pages collées ensemble et le remit à son domestique pour qu'il l'ouvrit. Celui-ci était sur le point de se servir de ciseaux à cet effet, lorsqu'il remarqua une mèche adaptée aux pages. Le livre fut alors porté à la police, qui l'ouvrit avec beaucoup de précautions et y découvrit une cavité dans laquelle étaient cachées 200 grammes de matière fulminante. Quelques grains de celle-ci, qu'on essaya dans un laboratoire, produisirent une explosion aussi forte qu'un coup de canon.

Un livre préparé de la même façon fut reçu par M. Etienne, sous-secrétaire du bureau colonial, et un troisième par M. Trelle, directeur du département sanitaire colonial. M. Trelle fut mis sur ses gardes, en voyant quelques grains de cette matière fulminante tomber du livre. Il a un vague soupçon que ces livres ont été envoyés par un chirurgien de la marine qui a des griefs contre le gouvernement.

Parmi la matière fulminante se trouvait du petit plomb, renfermé dans une boîte en ferblanc, autour de laquelle il y avait deux bandes de parchemin, semblables à celles qui entourent les boîtes de biscuits bonbons; le tout disposé de façon à causer une explosion si l'on séparait le couvercle du livre.

M. Garraud, le chimiste, croit qu'il n'y a qu'un fou qui ait pu risquer sa vie à préparer un semblable appareil, assez formidable pour ébranler une maison et perforer la terre.

MM. Trelle et Etienne avaient reçu antérieurement des lettres signées d'un médecin de Bordeaux les menaçant de mort.

Un chirurgien de la marine qui s'est suicidé à Toulon est, croit-on, le coupable.

Exécution prochaine.

Paris, 26 juillet — L'exécution du jeune Berlaud et de son compagnon Dore pour le "meurtre a Courbevoie", a été fixée à lundi matin 5 heures.

La mère de Berland, condamné aussi à mort, a obtenu un sursis.

Double exécution.

Paris, 27 juillet — L'exécution du jeune Berland et de Doré, les deux complices de la mère Berland dans le meurtre de Courbevoie, a eu lieu ce matin Place de la Roquette.

Doré est monté avec calme sur l'échafaud et n'a fait aucune résistance.

Une lutte a eu lieu sur la guillotine entre le jeune Berland et les bourreaux. Finalement ceux ci ont réussi à jeter Berland sur la bascule et à glisser sa tête sous le couteau fatal.

L'exécution des deux criminels n'a duré que huit minutes.

Un sursis a été accordé à la mère Berlande.

Paris, 27 juillet.—Comme d'habitude la foule s'était portée depuis hier au soir et de très bonne heure ce matin sur la célèbre place de la Roquette où ont lieu toutes les exécutions à Paris.

Les sergents de ville et les agents de la Sûreté publique avaient que les gendarmes ont eu de la besogne à maintenir l'ordre parmi cette foule où se trouvaient des représentants de toutes les classes. Il y avait autour de la guillotine 300 agents de police, 250 hommes d'infanterie et 100 agents de la sûreté à cheval.

Lorsqu'on a réveillé Doré ce matin il a regardé ceux qui étaient autour de lui et paraissait complètement indifférent à tout ce qui se passait dans la prison.

Il s'est habillé tranquillement et a remercié ensuite les fonctionnaires de la prison des bontés qu'ils avaient eues pour lui pendant son incarcération à la Roquette.

Doré cependant n'a pas répondu aux bonnes paroles que lui adressait l'abbé Faure, l'aumônier bien connu de la prison qui a assisté à tant d'exécutions dans sa vie.

Doré a quitté sa cellule et la prison quelques minutes plus tard avec beaucoup de calme.

Il n'a fait aucune objection lorsque Deibler (Monsieur de Paris) le bourreau en chef, assisté de son fils, a fait la toilette du condamné.

Mais son courage a commencé à faiblir lorsqu'il a aperçu le couteau de la guillotine.

Il est allé alors comme terrassé. Le bourreau l'a jeté vivement sur la bascule, l'a attaché, et après avoir glissé sa tête dans la lunette, a fait jouer l'instrument fatal et la tête de Doré est tombée dans le panier.

Le jeune Berland, avant de quitter la prison pour l'échafaud, a fait preuve de beaucoup de bravade et a dit avec un sourire hideux: "Plus de parties de cartes pour moi."

Au cours d'une entrevue avec les fonctionnaires de la prison et les bourreaux, il a dit pendant que on procédait à sa dernière toilette, qu'il regrettait qu'on ont accordé un sursis à sa mère, car il aurait voulu la voir mourir avec lui!

Les préparatifs terminés, le jeune Berland a traversé la cour de la prison gaiement et a prononcé quelques paroles de froide impudence jusqu'à la plateforme de la guillotine.

Au moment où les bourreaux s'apprêtaient à le jeter sur la bascule, il a résisté, et les bourreaux, aidé des gardes, ont eu à lutter avec lui.

Enfin ceux ci réussirent à le jeter sur la planche, à l'attacher et pendant qu'il en débattait encore, le bourreau fit jouer le couteau et la tête de Berland roula dans le panier.

A peine l'exécution achevée que la foule réussit à traverser le cordon de troupes, s'élança vers l'échafaud et beaucoup emportèrent du sang en souvenir de l'exécution.

Route française.

Paris, 27 juillet—La route pour cent est à 95 francs 30 centimes.

La flotte française en Russie.

St-Pétersbourg, 26 juillet—Deux cents marins français de la flotte française ont assisté ce soir à un concert, donné par une société chorale slave; les Français ont pris part aux chœurs. La *Marseillaise* a été demandée et chantée avec les paroles russes, tout le monde se mêlant au chœur. A la fin du concert, un grand repas en l'honneur des hôtes a été offert aux marins français au cours duquel ont pris part des vivats au moment où ceux-ci s'embarquaient pour Cronstadt.

Banque Impériale d'Allemagne.

Berlin, 27 juillet—L'état de la Banque Impériale d'Allemagne indique une augmentation sur les espèces de 13,640,000 marcs.

Fraudes à la Douane en Autriche.

Vienne, 27 juillet—Un grand nombre de fraudes en grand à la douane viennent d'être découvertes par les agents de service secret du gouvernement, dans le duché de Bukowina, qui se trouve sur la frontière de la Russie et de la Roumanie. La conspiration en découvre implique quelques-uns des plus hauts fonctionnaires du gouvernement et un grand nombre des principaux négociants du duché. Il y a déjà en nombre d'arrestations et d'autres auront lieu.

Banquet offert par le grand duc Alexis aux officiers de la flotte française.

St-Pétersbourg, 27 juillet—Le grand duc Alexis a offert hier après-midi un banquet aux officiers de l'escadre française, dont le navire amiral *Jaiu*. La plus grande cordialité régnait parmi les personnes présentes.

Le czar après sa visite samedi à la flotte, a envoyé un télégramme au président Carnot qui a répondu dans les termes les plus cordiaux.

Le *Novoe Vremya* déclare que ce n'est pas au Dreibund (triple alliance) et à lord Salisbury, mais à la Russie et la France à dicter leur volonté à l'Europe.

Le Lord-Maire de Londres a offert un banquet à la Commission du World's Fair.

Londres, 27 juillet—Le Lord-Maire de Londres, sir Joseph Savory, a offert un banquet aujourd'hui aux membres de la Commission étrangère du World's Fair. Sir Richard Webster, l'avocat-général et autres membres de la Commission royale étaient présents.

L'amiral Gervais et le grand-duc Alexis.

St-Pétersbourg, 27 juillet—L'amiral Gervais, de l'escadre française, a donné aujourd'hui un goûter au grand-duc Alexis, au maire de Cronstadt et aux officiers de la flotte russe, à bord du navire amiral *Marengo*.

Un dîner a été offert aux matelots français à la Bourse de Cronstadt. Ce soir la ville et les forts sont illuminés.

Nouvelles du Chili. Une bataille imminente.

Coquimbo, Chili, 27 juillet—Une foule de plus, la perspective d'une grande bataille prochaine entre les forces de Balmaceda et les insurgés, cause une excitation considérable en cette ville.

Les troupes de la Junte se concentrent à Huasco, et l'on pense qu'elles marcheront sous peu sur cette ville. La flotte congressionnelle opérera ici dans l'attaque combinée qui doit être faite sur la place forte du gouvernement.

On a vu l'*Esmeralda*, l'*Iconcaga*, *Cochrane* et l'*Esmeralda* qui croisaient au-dehors de la baie de Coquimbo il y a quelques jours, et une attaque sur la ville est attendue d'heure en heure.

Pour une raison ou une autre, ces navires de guerre n'ont pas bombardé Coquimbo. Probablement parce que les forces de terre des insurgés n'étaient pas prêtes alors à coopérer.

Dans tous les cas, ils se sont retirés pas de temps après leur apparition. On vient de les signaler encore non loin de Coquimbo.

L'opinion générale est que l'attaque combinée aura lieu dans trois jours au-plus.

Les troupes du gouvernement sont plus fortes qu'elles ne l'ont jamais été. Elles ont été renforcées par des corps venus de Valparaiso sur les transports de Balmaceda. L'armée de celui-ci à Coquimbo compte maintenant 10,000 hommes.

On dit que les troupes des insurgés sont aussi nombreuses. Le résultat de la prochaine bataille entre les deux armées dépendra, par conséquent, de leurs qualités comme soldats.

Cependant il est un fait à l'avantage des forces du gouvernement, c'est qu'elles sont commandées par des officiers braves et expérimentés.

Santiago de Chili, 27 juillet—On annonce officiellement que la révolte ne fait pas de progrès.

Après la défaite des rebelles à Mallenar 3,500 hommes ont reçu l'ordre de partir d'Iquique mais la moitié refuse de partir n'ayant pas reçu de solde.

Les rebelles ne s'aventureront pas à attaquer l'armée à Coquimbo, quelque les troupes qui en trouvent là soient isolées des autres troupes de Balmaceda.

L'autorité judiciaire, dit le rapport, a été rétablie et fonctionne régulièrement dans tout le territoire de concert avec le pouvoir législatif, ce qui rend impossible, par conséquent, allégue-t-on, le renversement du Président Balmaceda.

Chute prochaine du Cabinet actuel.

Montréal, 26 juillet—Les bruits qui circulent ici indiquent que la chute prochaine du cabinet est considérée comme certaine. Plusieurs personnages politiques bien informés disent que M. Chapleau a eu une entrevue avec M. Laurier, et a offert de former un gouvernement de coalition avec lui, et que M. Laurier a dans sa poche les conditions écrites de la proposition, dont le trait principal est que M. Laurier fera son propre choix, mais donnera à M. Chapleau le portefeuille des chemins de fer. M. Laurier n'a encore pris aucune décision à cet effet.

WASHINGTON.

Le navire de guerre américain Pensacola.

Washington, D. C., 27 juillet—Un télégramme reçu au département de la marine, annonce que le navire de guerre *Pensacola*, qui est parti de Callao il y a trois semaines environ, est arrivé hier à Acapulco, Mexique.

Le *Pensacola* prendra du charbon dans ce dernier port et partira ensuite pour Frisco.

Le cardinal Gibbons et l'archevêque Ireland.

Cape May Point, N. J., 27 juillet—Le cardinal Gibbons et l'archevêque Ireland ont rendu visite ce matin au Président et ont passé quelque temps avec lui. Le président qui est ici depuis deux semaines est beaucoup mieux, ce voyage lui a fait beaucoup de bien. Il retournera cette après-midi à Baltimore.

Nouvelles Chilienne.

San Diego, Cal., 28 juillet—Le steamer *Mt Serrat* est arrivé hier soir au port, pour prendre du charbon; il est reparti aujourd'hui pour le nord. Carter Krog, capitaine du fort de Iquique, est à bord. Le navire est parti le 2 juillet d'Iquique, à cette date les insurgés avaient le contrôle de tout, excepté de la partie sud du pays. M. Krog dit que si les insurgés avaient les armes qu'ils peuvent payer amplement, la rébellion serait terminée en trente jours.

Il rapporte que le gouvernement émet du papier à un montant tel qu'il faut donner trois piastres en papier pour une piastre or.

Les insurgés tirent un revenu de plus de $2,000,000 par mois, des champs de nitrate, lequel revenu sert à payer les frais de guerre.

Une expédition d'armes est attendue tous les jours, elle permettra aux insurgés de mettre sur pied une force solide qui sera plus que suffisante pour contrecarrer l'armée de Balmaceda et mettre fin au jeu de celui ci.

**Nouvelles de